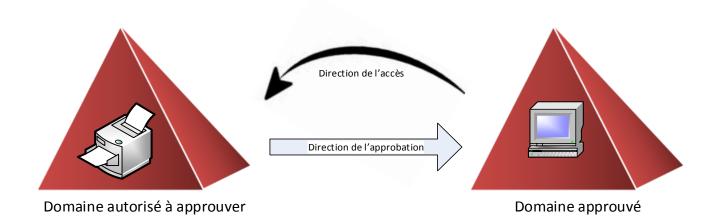






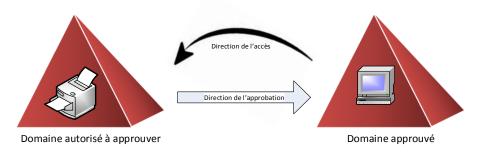
Définition



- Une relation d'approbation permet aux utilisateurs d'un domaine d'accéder aux ressources d'un autre domaine.
- ► Les relations d'approbation ont une direction :
 - du domaine qui autorise l'accès, le "domaine autorisé à approuver", qui met à disposition ses ressources
 - vers le domaine qui a l'accès, le "domaine approuvé", dont les objets accèdent aux ressources.



Caractéristiques d'une relation d'approbation



- ▶ Une Direction
 - Unidirectionnelle ou bidirectionnel
- ▶ Une Transitivité
 - Oui ou non
 - Transitive si le domaine A approuvant un domaine B et que le domaine B approuvant lui-même le domaine C implique que le domaine A approuvera le domaine C.
- ► Automatique ou manuelle
 - Créées automatiquement par le système (relation parent-enfant..)



Les différentes relations d'approbation

